

La Résistance dans le Poher

Une famille de Callac dans la Résistance

(1^{ère} partie)

Micheline ESKENAZY- BURLLOT



Micheline BURLLOT

Quelques temps après la Libération.

J'avais lu avec grand intérêt et quelques années de retard, le livre fort intéressant rédigé en 1995 sur *la Résistance face aux Nazis dans la région de Callac*¹.

Eloignée de la région depuis la fin de mes études et établie dans le midi de la France, je n'avais bien évidemment pas eu connaissance de sa préparation et j'ai regretté qu'aucun des participants de ma famille n'ait pu apporter son témoignage. Hélas, ils étaient tous morts. Eugène Cazoulat, mon frère utérin fusillé le 6 mai 1944 à Ploufragan, mon père décédé en 1964.

Pressée par ma famille, j'ai décidé, enfin, de leur apporter le récit de mes souvenirs d'enfance et d'adolescence. Ils ne peuvent assurément avoir d'intérêt que dans la mesure où ils s'inscrivent dans un milieu familial impliqué dans tous les combats se rapportant à une période historique de notre nation.

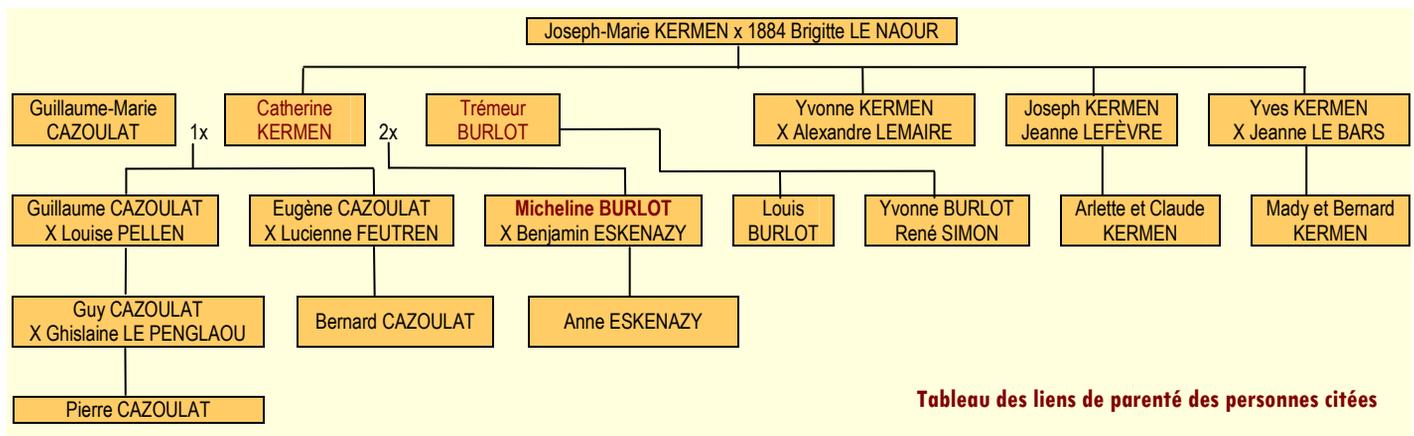
Dans un premier temps, j'évoquerai la période de la guerre, comble de traumatisme pour nous et aussi, l'âge aidant, celle dont je garde les souvenirs les plus précis puis, pour comprendre les raisons de cette implication, j'analyserai la période entre les deux guerres faite, pour un enfant né en 1929, du récit fa-

¹ Ouvrage écrit par Bertrand Valentin alias *Tintin*, adjoint au chef de la Compagnie Ernest Le Borgne du Bataillon Guy Moquet, la compagnie du secteur de Callac. Publication à compte d'auteur (?). NDLR



La Kommandantur de Callac était située place du Centre, à l'emplacement actuel de la Maison de la Presse.

miliaire et de flashs qui, imprégnant fortement ma conscience, ont constitué la matrice de l'adulte que je suis devenue. Je me souviens de la déclaration de guerre ; j'avais dix ans mais l'effondrement de mes parents suscitait en moi un sentiment confus de catastrophe. Il est vrai que ma mère, veuve à 21 ans de la guerre précédente, s'était trouvée bien jeune avec deux enfants sur les bras, le deuxième, Eugène, était né quatre mois après la mort de son père. Mon père, son second mari, était confronté dans sa vie quotidienne aux séquelles de cette guerre, provoquées par un emphysème terrible dû au gaz yperite respiré à forte dose. Il était titulaire d'une pension d'invalidité de 80% qui l'avait conduit à quitter l'instruction publique à 50 ans, à cause d'une décision de réforme. Pour moi, bien entendu, l'écart de 25 ans, entre les deux déclarations de guerre, me paraissait cependant une éternité.



Armistice du 22 juin 1940

Durant la drôle de guerre, la vie ne changeait pas beaucoup. Mes deux frères, Eugène Cazoulat et Louis, mon frère consanguin, étaient déjà tous deux dans la marine et je n'ai pas eu à voir leur départ aux armées. Première secousse, juin 1940, l'invasion allemande, la défaite, l'armistice, le remplacement de la République par un État, ceci déjà me troublait au travers du discours entendu à la maison.

Mon père, élu socialiste, était, au Conseil Municipal, adjoint au maire je crois, mais il avait démissionné ou, peut-être, avait été exclu en raison de son refus de prêter serment au Maréchal Pétain.

Pendant l'exode, nous avons accueilli successivement des réfugiés. D'abord, une dame belge et sa fille puis une autre de la région parisienne, avec sa fille également. Les réfugiés arrivaient d'ailleurs de partout, dans les familles, dans les hôtels. Et progressivement s'en sont allés pour la plupart.

Bien entendu, un beau jour, la troupe allemande est arrivée à Callac : impressionnant ! Brusquement, tout était changé ; ils étaient les maîtres, prioritaires partout. Les tickets d'alimentation, de vêtements, de chaussures, ont fait leur apparition. Dans une commune rurale, certes, nous n'allions pas mourir de faim mais le sentiment de privation s'insinuaient peu à peu. Les écoles ont été partiellement réquisitionnées, de même que les chambres chez l'habitant. Ce fut notre cas. Il est vrai que le premier chez nous n'affichait pas un comportement de maître. Il avait déjà connu la guerre 14/18 et disait à ma mère : « *Nicht gut la guerre, madame* ». Femme de caractère comme elle l'était, elle avait même réussi à lui faire enlever ses bottes pour monter l'escalier ciré, provoquant l'amusement des gendarmes dans leur bureau, la gendarmerie étant de l'autre côté de la rue, face à notre devanture.

En octobre 1940, ayant 11 ans et fait toutes les classes primaires, j'aurais dû entrer en sixième. Mes parents ont décidé d'attendre et voir car je devais partir en pension. J'ai donc fait une

deuxième année dans la dernière classe, celle du certificat d'études, tenue par mademoiselle Guizouarn Perrine. Je n'avais pas eu de dispense la première année, j'ai donc passé le certificat d'études cette année-là.

Au cours de cette année scolaire, des compagnies de soldats allemands se relayaient régulièrement. Un grand baraquement à la sortie de l'école, jouxtant l'école maternelle, avait été construit et donnait donc rue de l'Allée. Les soldats y séjournaient. Leurs véhicules occupaient en grande partie la cour où ils étaient entretenus. Un jour, croquant une pomme et passant près d'un seau, j'ai craché dedans. Plainte fut adressée à la maîtresse qui promit de sévir. Je dus écrire cent lignes (punition assez fréquente à cette époque) dont le bref

texte était : « Je ne cracherai plus dans le seau du soldat ». Il devait être signé

par mes parents. Durant toute la guerre, une grande connivence existait entre mes parents et cette maîtresse de très grande qualité humaine et professionnelle. Les élèves de cette époque lui doivent beaucoup.

Dès le début de 1941, les nouvelles de nos parents parisiens nous inquiètent. La Police Française, suite au pacte germano-soviétique, est chargée de la répression des communistes considérés comme des traîtres et mes deux oncles, Yves et Joseph Kermen, sont surveillés par les RG. Ils étaient déjà des syndicalistes notoires. Certes communistes mais, à l'instar de beaucoup de communistes, ils aimaient profondément et d'abord leur patrie. Le PCF fut interdit dès 1939. C'est d'abord le gouvernement de Vichy qui prend l'initiative et obtient une autorisation en bonne et due forme des autorités d'occupation en août 1940. Une police spéciale est créée, la SPAC. Ce n'est qu'en juin que les Nazis demanderont officiellement au régime de Vichy de se charger d'une telle répression.

Le 14 août 1941, un décret signé Pétain enjoignit à tous les fonctionnaires de lui prêter serment de fidélité.

Depuis le début 1941, Yves Kermen, déjà recherché, entre dans la clandestinité et fait partie de l'Organisation Spéciale de Résistance. Il



AU CENTRE

Catherine KERMEN (1895-1973), mère de Micheline. Elle tenait un débit de boisson juste en face de la gendarmerie de Callac.

EN HAUT

Catherine KERMEN, lors de son premier mariage en 1913 avec Guillaume-Marie CAZOULAT (1884-1917)

EN BAS

Trémeur BURLOT (1886-1963), père de Micheline, maire de Callac à la Libération.



Yves Kermen (à dr.) un des chefs des F.T.P. de Paris est emmené après sa condamnation à mort.

Yves KERMEN (à droite)
 Oncle maternel de Micheline. Il était secrétaire du syndicat CGT chez Renault à Billancourt et responsable militaire de l'Organisation Spéciale de Résistance pour la région ouest de Paris. Il fut arrêté quai de la Râpée : il avait rendez-vous avec France Bloch-Sérazin, spécialiste en fabrication d'explosifs ; à son arrivée, elle était aux prises avec deux policiers. Yves intervint avec son arme et blessa un policier à la jambe, puis, malheureusement, son arme s'enraya. Arrêté, il fut jugé lors du fameux procès de la Maison de la Chimie qui, en avril 1942, vit 27 résistants être condamnés à mort et exécutés au Mont-Valérien le 17 avril 1942. Un film de ce procès, tourné par la Wehrmacht, a été retrouvé dans une malle et a fait l'objet d'une diffusion sur Antenne 2 le dimanche 29 avril 1984. La photo ci-dessus est extraite de PARIS MATCH N°1823 du 4 mai 1984.



Joseph KERMEN, frère d'Yves, travaillait à la Régie des Transports Parisiens. Il a été arrêté en novembre 1941 par la Police Française. Interné à Rouillé dans la Vienne, il a été remis aux autorités d'occupation et transféré à Compiègne pour être déporté à Auschwitz du 6 juillet 1942. Il n'est jamais revenu.

fut responsable militaire de toute la région ouest de Paris, l'est étant tenu par le MOI (Mouvement Ouvrier International), anciens des Brigades Internationales engagées dans la guerre d'Espagne. Ces diverses structures seront ensuite réunies pour former les FTP.

Mady, sa fille, se souvient avoir accompagné sa mère à huit ans dans diverses planques pour retrouver son père, avec moult précautions. L'urgence de mettre les deux enfants à l'abri s'imposait. C'est ainsi que Bernard a été pris en charge par ma tante Yvonne (Mme Lemaire) dans l'Oise, tandis que Mady arrivait chez moi au cours de l'été 1941. Elle se souvient que ses deux parents l'ont accompagnée à Montparnasse. C'était la dernière fois où elle voyait son père. Une petite soeur m'était échue. La suite des événements a fait qu'elle y est restée près de dix ans. Elle a rejoint l'école de filles à la rentrée. Quant à moi, hélas ! Il fallait bien que l'entrée en sixième finisse par se faire. En qualité de pensionnaire, j'ai rejoint le Collège Moderne de Guingamp. Les élèves de notre époque ne peuvent s'imaginer les conditions d'un pensionnat à cette époque et pendant la guerre. Tout exposé précis leur paraîtrait daté du Moyen-Âge.

La période de résistance

Dans la famille, d'autres épreuves nous attendaient : Joseph, qui travaillait toujours à la régie des transports parisiens, a été arrêté à son domicile parisien en novembre 1941 par la Police Française. Interné administrativement à Rouillé dans la Vienne, il a été remis aux autorités d'occupation et transféré à Compiègne pour être déporté à Auschwitz par le convoi dit des 45000 du 6 juillet 1942. Il n'est jamais revenu. Yves, lui, a été arrêté le 11 février 1942. Il avait rendez-vous quai de la Rapée avec France Bloch-Sérazin, fille de Jean-Richard Bloch, grand intellectuel de l'entre-deux guerres. Ingénieur chimiste de formation et membre aussi de l'organisation spéciale, elle fabriquait, dans

un laboratoire de fortune planqué dans le 19^e, les explosifs nécessaires aux attentats. Lorsque Yves arrive au rendez-vous, France est aux prises avec deux policiers. Yves, armé d'un revolver, tire, blesse un policier à la jambe. Elle peut se sauver mais lui est arrêté et incarcéré à la prison de la Santé. Sa femme, Jeanne, assignée dans son appartement de Clamart et gardée huit jours par deux inspecteurs dans l'attente, sans doute, d'une éventuelle visite, est transférée à son tour à la Santé, le 19 février. Nous étions sans nouvelles, ignorant même le lieu de détention. Et la terrible nouvelle tomba. Le 17 avril 1942, avec des camarades du MOI, tous chantant la Marseillaise, il a été fusillé au Mont-Valérien. Mady avait neuf ans, j'en avais treize. En pension, je ne me souviens pas avoir mesuré l'ampleur du drame mais je me suis trouvée à la maison lorsque la copie de sa dernière lettre est arrivée. Foudroyée, je me suis écroulée le long du mur contre lequel je m'appuyais. Encore à ce jour, je ne peux relire cette lettre sans être submergée par l'émotion.

La dernière lettre d'Yves Kermen Partie adressée à sa mère²

Ma chère maman

... Quant à toi, pardonne-moi de t'endeuiller d'un nouveau fils que tu auras donné pour la France. Je sais que tu me pardonneras car je meurs dans l'honneur. Ça te fait trois fils morts pour la France. Adieu vieille maman, adieu. Durant ta vie, fais pour ma chère femme et mes enfants tout ce qui sera possible.

...

Yves Kermen

Il était âgé de 31 ans et s'honorait de mourir pour l'humanité, la justice et le bien du peuple. Sa femme, mère de deux enfants, jugée comme complice, a été internée pendant toute la guerre dans divers camps en France. Pourtant, Yves Kermen, conscient des risques qu'il prenait, avait pris soin, pensant à ses enfants, de ne pas l'embarquer dans sa galère.

Les relations familiales solides, l'échange des lettres, les interventions tous azimuts faites à Paris par Mme Lemaire pour tenter de faire sortir la mère de Mady alimentaient en nous la force nécessaire pour surmonter la douleur et l'angoisse. Hélas, nous n'étions pas encore au bout du chemin où allaient nous conduire nos engagements. Je garde tous les courriers ou les copies échangés à cette époque. Je garde aussi de nombreuses copies d'archives de la Police Française, mettant en lumière le rôle essentiel de la Brigade Spéciale des Renseignements

² Sa lettre datée du 17 avril 1942, le jour même de son exécution est composée de 3 parties : à sa femme, à sa mère, à ses frères et sœurs. NDLR

Généraux dans le sort des deux frères Kermen. Pour rester cependant dans une juste analyse, je dois ajouter que cette brigade était composée de volontaires pour cette basse besogne. Tous les membres de la Police Française n'avaient pas une ardeur identique.

Et l'année 1942 se termina par le décès de ma grand-mère Brigitte au Peulven où a vécu dans son enfance, après la mort de son père, son arrière-arrière-petit-fils Pierre Cazoulat. Comme elle était grabataire, le sort de ses deux derniers fils, Yves et Joseph Kermen, lui a été caché. En 1942, nous commençons aussi à avoir des problèmes. Mes parents avaient fait l'objet de deux lettres de délation adressées à la Kommandantur de Callac par un retraité des chemins de fer habitant Kerbourhis. Je joins copie de la lettre du 6 janvier 1942 jaunie par le temps. Les deux lettres n'ont pas eu la suite escomptée grâce à l'intervention de monsieur Bruyère, professeur au cours complémentaire récemment créé, réquisitionné en qualité d'interprète en raison de sa connaissance parfaite de l'allemand (il était alsacien d'origine). Les lettres subtilisées ont été remises à mes parents plus tard. Le risque encouru par M. Bruyère peut être mesuré.

Malgré la gravité de cette affaire, mon père n'a exercé aucune poursuite le moment venu. En effet, l'irruption de notre nom suite à une sordide histoire de vols de plants³ traitée par la gendarmerie n'avait aucun sens. Nous n'avions rien à voir avec ce couple, si bien que mon père a eu l'intuition d'une manipulation du dénonciateur exercée par un instituteur retraité chez lequel il assurait l'entretien du jardin. Une brouille était née entre les deux anciens collègues instituteurs au travers d'une décision du conseil municipal contre laquelle il reprochait à mon père de ne pas s'être opposé. La source s'étant avérée exacte, les choses en sont restées là faute d'une preuve quelconque. Petite cause, terrible conséquence évitée heureusement ; mais illustration de vils sentiments dont sont capables les hommes. De surcroît, mon père n'était ni juif, ni franc-maçon, ni même communiste. Dès les premiers mois de 1943, lors de mes séjours à la maison, une atmosphère différente, besogneuse se créait. Les adolescents captent tout changement même si, dans un premier temps, ils ne comprennent pas toujours l'évidence. La conscience même s'installait pour moi au cours des grandes vacances scolaires. Eugène qui, à chaque instant, venait voir mon père (son beau-père), le Docteur Sécardin, notre ami instituteur à Calanhel, monsieur Le Meur, Pierre Morin qui, avant, ne venait pas. Je prêtais l'oreille : des propos me parvenaient. Bref, j'étais au courant. La rentrée scolaire

³ Il s'agit d'une histoire de vol de plants de choux qui fait l'objet d'une deuxième lettre de délation adressée à la Kommandantur de Callac par le même délateur et datée du 8 juin 1942. NDLR.

Callac de Bretagne le 6 janvier 1942
 Demande Suprême
 A la Kommandantur de Callac pour Centre d'Informations aux familles
 Il est de mon devoir d'agent [redacted], né [redacted] 1899 à
 [redacted] Côte du Nord, Français 100 00, encore chargé de mission
 Obligé pour ma pauvre femme et moi et nos enfants par les a
 Saigon (Cochinchine) sans nouvelles d'eux depuis mai 1940, notre gendarme officier
 de carrière, M. [redacted], commis ant. S. Annamite et le Chinois parti de Paris pour
 être instructeur qui devait nous écrire.
 Madame [redacted] et moi nous vous soumettons nos bons vœux de santé
 pour vous et les vôtres ainsi à Monsieur votre interprète et sa famille, une heureuse
 santé que cette année 1942 vous apporte la victoire.
 Je souhaite d'urgence que vous m'aidiez à me substituer pour mes
 vœux des suites d'une menée contre vous furieusement gaulliste ont débité à des
 enfants nos messages comme une ligne d'opinion pour nous faire condamner
 une femme et moi. des suites d'un Conflit du mois de février 1941 à la
 Mairie à la distribution des tickets d'alimentation si cela continue c'est le désastre
 Complet - Monsieur l'interprète en a été le témoin au sujet de ce Centre d'Info
 de rendre vous et de compléter les soldats allemands ont coupé ce poste radio
 Claudestins le lendemain du 20 février sur une demande de l'autre partie des
 nouvelles de nos enfants c'est le Centre d'Information qui nous a fait espérer
 par une dépêche du Gouverneur de Saigon.
 Je sollicite l'arrêt de ces meneurs qui sont dangereux contre vous et
 contre vos soldats à la solde de la firme commerciale Sico de Bondres et de Hanoi
 reconnue en Bretagne que j'avais fait arrêter à Paris la bande Salmon et sa
 fille - Donc prévenez bien la Kreis Kommandantur de Grunhauf et
 de Rennes.
 Mon Commandant
 La Providence a voulu que j'arrive sur vos lieux pour leur libération
 le 17 Décembre 1941 à la Mairie de Callac m'étant dérangé pour la

du bois dont Monsieur le Bon viretaire m'a donné à l'annulé la Circulaire de M.
 le Préfet sur les nouveaux prix.
 J'ai été dans le bureau du Maire me remerciant ils m'ont repassé
 la porte avec fracas M. Kermen le Conseiller n'a pu ^{être} également pendant ce temps
 le Gardien Champêtre venait chez nous remettre le fusible d'éclairage des
 suites de la décision du 19 Décembre de jeter sans délai ma femme et moi.
 et le fusible de ce fait sort vient dire à M. le Bon vireux chez moi
 et après midi. C'était pour remettre son garde Champêtre et passer
 le fils à la honte cette menace que j'avais signalé par lettre recommandée
 N° 243 croyant que c'était son journalier qui avait rassemblé les enfants du
 quartier pour nous brimer et nous mépriser devant notre demeure.
 Cette organisation purement gaulliste à Callac contre vous qui ma contraindre
 pour ma femme et moi d'avoir votre protection pour notre sécurité jusqu'à
 la police Française les gendarmes n'ont fait que salir votre bonne réputation
 avec la triste indifférence de Berlin. Je sollicite qu'il soit fait une prompte
 expression rigoureuse qui s'exerce sur cette bande de politicards piolés
 francs-maçons communistes, afin que ^{leur} méthode tactique d'infamie d'écouler
 les familles et ainsi leurs enfants du droit chemin dans la vie à Callac
 Nous allons faire une Contre-Enquête. Notre avocat de Rennes Maître Broché - Vireux
 a fait paraître un article sur le journal Ouest-Eclair du 28 Décembre et c'est concer
 nant la vraie collaboration. Mais cette bande est également contre notre Maire Ad.
 Chef Suprême de l'Etat Français dont malheureusement nos lettres ne lui sont pas parvenues.
 Est-ce possible que ces meneurs vont continuer à nous faire tant de mal j'étais
 fou les éléments pour qu'ils s'abstiennent de leur méthode tactique
 désormais.
 Mon Commandant j'ai l'honneur de vous adresser nos
 bons vœux pour votre famille Madame [redacted] et moi comptons
 sur vous pour notre sécurité.
 Votre dévoué serviteur le Agent [redacted]

**Lettre de délation adressée à la Kommandantur de Callac
 Le nom du délateur a été volontairement effacé par la rédaction.**



Le docteur Pierre SÉCARDIN,
responsable avec Trémur Burlot du
Front National de la Résistance de
la région de Callac



Eugène et Guillaume CAZOULAT,
frères utérins de Micheline et fils
de Guillaume-Marie Cazoulat et
Catherine Kermen.

arrivant, je suis repartie en pension. Fait nouveau, en décembre, mes parents cherchant à réunir la famille, ont décidé de me faire quitter le collège et terminer mon année scolaire au cours complémentaire. Les programmes étaient, à cette époque, totalement différents. Pour cette raison et bien d'autres, mon année était sabordée.

Dés lors, je me souviens avec précision des événements qui se sont passés et des circonstances dans lesquelles nous avons vécu. Certes, je n'ai participé à aucun combat mais j'en connaissais l'existence. Je voulais faire quelque chose ; ma jeunesse a dissuadé mon père. Toutefois, un jour de marché, j'ai eu la responsabilité de transporter des revolvers et des balles dans mon sac d'école chez François le Pape, cordonnier rue de Tréguier. Je me vois encore passant devant des Allemands, près de l'hôtel Montfort. Le sentiment d'être une héroïne m'envahissait. C'est dire l'immaturation d'une adolescente qui n'avait pas encore ses quinze ans. Très rapidement, les choses se corsent. Eugène, qui était garde-champêtre, s'est brouillé avec le maire, Toupin. Il a quitté cet emploi et donné tout son temps à son activité de résistant. Je ne connaissais pas du tout la conception de l'organisation, c'est le livre publié qui me l'a appris :

Organisation au début de 1943 des F.T.P. de la région de Callac

Commissaire départemental aux effectifs :

Marcel Perrot, dit « Andrieu »

Commissaire départemental aux opérations :

Louis Pichouron, dit « Alain »

Responsable du secteur sud-ouest :

Jean Le Jeune, dit « Commandant Emile »

Chef de Bataillon :

Guillaume Le Verge, dit « Commandant Denis »

Responsables des opérations :

Pierre-Louis Menguy - Eugène Cazoulat - Auguste

Dugay - Ernest Le Borgne - Auguste David

Responsables des effectifs :

Alexis Chauvel - Auguste Fercoq

Responsables pour le Front National :

Trémur Burlot - Dr Pierre Sécardin

Responsables Armement et matériels :

Auguste Fercoq - Georges Loscun - Pierre Morin.

Source : C^o E.L.B. Callac

Un jour, en ma présence, la femme de l'adjudant-chef Prigent, mandée sans doute par ce dernier, demande à ma mère : « *Que fait donc votre fils Eugène maintenant ?* ». « *Des assurances* », lui répond ma mère. Très précocement, le gendarme Poulard, que nous tenions en grande estime, avait informé mon père de l'attitude du chef de brigade et de sa connivence avec son supérieur hiérarchique Flambart à Guingamp. Certains faits précis me viennent à l'esprit mais, en l'absence d'une certitude absolue, je ne veux pas les évoquer. Bien entendu, dans ce contexte, l'ensemble des gendarmes était dans une situation inconfortable

mais Poulard, plus déterminé, avait avec mes parents un langage codé pour signaler des dangers.

Un jour de février, un inconnu arrive à la maison. Je l'accueille ; il demande mon père, lui présente une carte et sollicite un entretien privé. Ils se retirent dans la salle à manger, mon père demande à ma mère de leur servir un bon Cognac « de dessous les fagots ». Au bout d'un temps qui nous est apparu interminable, ils ressortent et mon père annonce qu'il descend à la gare reconduire son visiteur. Habités par un mauvais pressentiment, nous étions inquiets. A son retour, il n'a rien dit devant les enfants, Mady et moi. Tout le monde se couche et le lendemain, à l'aube, il quittait la maison.

J'ai su par la suite que la carte présentée, signée d'Alger, indiquait qu'elle émanait du Conseil National de la Résistance (CNR). Le CNR, créé par Jean Moulin en 1943, avait pour premier but d'unifier tous les mouvements de résistance. La plus grande efficacité visait à permettre à la France de trouver sa place dans le concert des nations victorieuses. Mon père avait connaissance de ce projet. D'emblée, le visiteur lui indiquait que mission lui était donnée de convaincre tous les responsables de la région d'assister à une rencontre où il viendrait lui-même avec des officiers anglais parachutés, pour coordonner tous les dispositifs des combats. Il devait revenir dans quinze jours pour fixer les conditions et la date de cette réunion urgente. Déjà perplexe dès le départ, ce sentiment s'est transformé en méfiance chez mon père lorsque, bien maladroit, l'individu, croyant convaincre, a énuméré toutes sortes de prouesses. Il l'a accompagné à la gare pour être sûr de son départ. Informé, Eugène était là au jour de la seconde visite qui fut brève, ma mère lui a simplement indiqué que mon père très fatigué était parti se reposer. Suivi à distance par Eugène, mon frère l'a vu rentrer à l'hôtel Toupin d'où il est ressorti avec des officiers allemands. Ils sont repartis en voiture. Le danger prenait consistance. Mon père est d'abord parti à Sainte-Tréphine, proche de Saint-Nicolas-du-Pelem chez des parents pendant quelques jours. Mais il lui fallait revenir près de Callac, son état de santé excluait toute possibilité d'aller dans le maquis. Au Peulven, dans la famille, ce n'était pas envisageable. Il nous a fallu trouver des fermes avec tous les risques, et pour eux, et pour nous. Le cas de Mme Fercoq en a été l'illustration. Je me souviens que l'endroit de prédilection retenu a été chez Louis Le Bon. Cantonnier de son état, il assurait avec Mme Le Bon la garde du château de Kerallouan et habitaient la maison du gardien, derrière le château. Les braves gens étaient d'un dévouement sans borne et l'avantage de la planque, outre son isolement total, résidait dans la possibilité d'accéder rapidement au bois par derrière.



Sans en connaître les détails, nous étions au courant des parachutages, des combats, du maquis et comme nous vivions seules dans notre maison, - ma mère, Mady et moi – Eugène nous a conseillé, le soir venu, d'aller dormir chez son frère mon autre frère utérin Guillaume Cazoulat qui habitait, place du Centre, un étage de la maison Robin. Un soir, après notre arrivée, Eugène surgit, excité et jette sur la table une carte, trouvée sur un individu appréhendé, dont je me souviens avec précision l'aspect. Traversée en biais par trois bandes bleu, blanc, rouge, elle portait en grand : Légion des Volontaires Français. La présence de ce personnage à Callac, son attitude quotidienne, furetant de ci de là, lui conféraient toute l'allure de l'espion. Eugène repartait rapidement en nous disant que leur projet était de l'emmener à la campagne pour en savoir un peu plus que ce qu'ils avaient déjà trouvé sur lui et décider de son sort.

Comme ils étaient plusieurs, ils n'ont pas jugé utile de l'attacher, peut-être aussi pour éviter d'attirer l'attention. En descendant la route de Morlaix, la porte de l'école des sœurs étant ouverte, l'individu leur a faussé compagnie et s'est enfui dans la cour. Comme ils étaient pris au dépourvu, la solution se devait d'être radicale. Ils l'ont abattu et, pour se débarrasser du corps, l'ont mis dans la fosse d'aisance. Et Eugène nous revint, blême. Compte tenu des événements et de la certitude que, dès le lendemain matin, il y aurait descente de police, il voulait que l'on reparte à la maison, afin que notre absence ne soit pas une source d'ennui. J'entends encore ma mère lui dire une nouvelle fois : « Et toi, que vas-tu devenir en restant encore dormir chez toi ? ». Une fois de plus, il lui a promis que, dès l'accouchement imminent de sa femme Lucienne, il partirait. Elle avait une fin de grossesse difficile et Eugène était pris entre deux devoirs contradictoires.

Nous voilà donc reparties à la maison, dans la nuit, avec à l'esprit la connaissance de ce qui venait de se passer.

Le lendemain, l'affaire était connue, mais aucune descente de police, ni allemande, ni de l'équipe Flambart de Guingamp. Autre événement demeuré également sans conséquence immédiate, l'attaque de la gendarmerie de Callac dont je ne me souviens plus de l'ordre chronologique. Flambart, accompagné de plusieurs gendarmes guingampais, était bien à la gendarmerie où l'adjudant-chef Prigent était un auxiliaire fidèle. Dans le maquis, des jeunes



gens, sans doute des réfractaires au STO, avaient rejoint l'organisation de résistance. Des parachutages ayant eu lieu, ils reçurent des armes. Un groupe un peu entreprenant décida que le moment était venu de pouvoir les utiliser et, un peu plus bas dans la rue de l'Allée, il tira des salves nourries en direction de la gendarmerie.

Une analyse objective de cet épisode me conduit à penser qu'il eût fallu un coup de chance extraordinaire pour atteindre les cibles à l'intérieur de la gendarmerie. Par contre, plusieurs balles ont atteint notre maison. L'une d'entre elles est entrée par la fenêtre d'une chambre donnant sur le jardin Montfort. Elle a traversé la maison pour venir se loger dans le mur extérieur, côté chemin de Kerbourhis, près du lit de ma mère, à l'endroit où elle se déshabillait. Une coïncidence aurait pu faire qu'elle soit la victime de cette intervention.

Eugène est arrivé le lendemain ; il paraissait très préoccupé et dit : « Je n'étais pas au courant de cette intervention, elle n'était pas programmée ». Je ne me souviens pas qu'il y ait eu un blessé chez les gendarmes, peut-être me trompé-je. Nous avons eu une frayeur terrible et j'avoue que je ne prends pas ceci pour un exploit. Bien sûr, dans tous les combats, les esprits des toutes jeunes recrues s'échauffaient. Les réactions impulsives de la jeunesse sont compréhensibles. ■

A suivre... La rafle du 9 avril 1944

Micheline ESKENAZY-BURLLOT

EN HAUT

- A gauche : **Le château de Keralouan** (voir dessin du vieux manoir page 9 du présent *Kaier*)

- A droite : **la place du Centre** :
En 1 : emplacement de la Kommandantur.

En 2 : maison Robin où habitait Guillaume Cazoulat.

A gauche les halles avant la construction de l'étage, en 1938, qui abritera la mairie et renommé *Foyer rural* à cette occasion.

CI-DESSUS

La gendarmerie. Le débit de boisson des parents de Micheline était situé juste en face.